



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDK 78 30/01/2021

L'an deux mille vingt et un, le dimanche 30 janvier à 9H30, sur convocation du Président du Comité Départemental des Yvelines M. Alain GALIANA, les Présidents et les mandataires des clubs affiliés ainsi que les membres du Comité Directeur du Comité Départemental des Yvelines se sont réunis en assemblée générale ordinaire au gymnase COSEC Pablo NERUDA, rue Salvador ALLENDE à Les Mureaux.

Membres du bureau présents :

Jean-Claude ALPHONSE
Fabrice BERQUEZ
Patrick DA SILVA
Alain GALIANA
Sébastien MEYER
Pascal NOVAIS

Membres du bureau absents et excusés :

Florence BERQUEZ
Robert SEBASTIEN
Jacqueline SINAVONG

A l'issue de l'émargement sont présents 22 clubs, l'assemblée générale ordinaire commence à 9h50.

Le Président du Comité Départementale des Yvelines et DA, M. ALAIN GALIANA fait une allocution de bienvenue aux Présidents et mandataires des clubs et fait un rappel l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Novembre 2019
2. Rapport moral du Président
3. Bilan financier et comptes de résultats 2019 2020
4. Approbation des comptes 2019 2020 clos le 31/08/2020. Quitus du trésorier
5. Rapport d'activité du Directeur technique et des commissions
6. Vote du budget prévisionnel 2020 2021
7. Questions diverses

1- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Novembre 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 09 novembre 2019 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

En l'absence de remarques et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal l'assemblée générale ordinaire du 09 novembre 2019.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



2- Rapport moral du Président

La saison 2019-2020 avait très bien commencé avec un calendrier sportif qui annonçait une belle année sportive, malheureusement la situation sanitaire COVID 19 a stoppé toutes les activités dès la mi-mars 2020.

De ce fait, l'Open des Jeunes Kata, le challenge des débutants, le championnat des Yvelines combat équipes juniors/séniors, le stage body karaté, les préparations physiques, les stages combat et le passage de grade du mois de juin ont été annulés.

Durant cette période beaucoup de clubs se sont adaptés en proposant des cours en visio conférence afin de pérenniser le lien avec leurs licenciés.

Le CDK 78 a enregistré 9061 licences, je constate une baisse de 3,6% soit 344 licences de moins par rapport à la saison 2018-2019, celle-ci est certainement liée à cette situation de confinement.

Je remercie tous les acteurs (Comité Directeur, équipe technique, licenciés, professeurs, arbitres, jurys, bénévoles) qui œuvrent pour le développement de nos disciplines au sein du CDK 78.

A l'issu, aucune question n'est posée.

3- Bilan financier et comptes de résultats 2019 2020

Le trésorier Jean-Claude Alphonse présente le bilan financier et les comptes de résultats pour la période du 01/09/2019 au 31/08/2020, réalisés par M. François BOUEIL Expert-Comptable du CDK 78. Ce document est daté et signé au 15/10/2020.

- Total du bilan : 195 794 €
- Résultat net comptable : 23 238 €

Les chiffres révèlent la bonne santé financière du CDK 78.



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES
ASSOCIEES

Arrêté au 31/08/2020

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de **COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES** relatifs à la période du **01/09/2019** au **31/08/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 195 794 €
- Résultat net comptable : 23 238 €

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables. A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les principes comptables spécifiques aux Associations et Fondations, définis par le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerciale, à but non lucratif, avec ou sans activité économique et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (Journal Officiel du 30 décembre 2018).

Fait à LE CHESNAY

Le 15/10/2020

François BOUEIL

Expert comptable

Signé électroniquement le 15/10/2020 par
François Boueil



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



4- Approbation des comptes 2019 2020 clos le 31/08/2020. Quitus du trésorier

Le bilan financier et le compte de résultats sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale. L'assemblée générale, après lecture du bilan financier et et du compte de résultats de l'expert-comptable, après avoir délibéré, approuve les comptes annuels clos au 31/08/2020 et donne quitus au trésorier.

Résultats des votes :
Contre :0
Abstention :0
Pour : **Unanimité**

5- Rapport d'activité du Directeur technique et des commissions

M. Pascal NOVAIS DTD présente le rapport d'activité de l'équipe technique :

Bilan d'activité du DTD
Bilan d'activité du responsable de formation
Bilan d'activité des grades

M. Patrick DA SILVA secrétaire général du CDK 78 et responsable des AMV fait un retour sur la E-compétition mise en place en fin de saison et nous informe du succès rencontré sur cette formule.

6- Vote du budget prévisionnel 2020 2021

Le trésorier M. Jean-Claude Alphonse présente le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 et indique que le CDK 78 est toujours dans l'attente d'un jugement au TGI de Versailles pour un redressement URSSAF de la saison 2015-2016. De ce fait sur recommandation de notre conseiller juridique Maître Philippe QUIMBEL et de M. François BOUEIL expert-comptable du CDK 78, il a procédé à une provision de 22500€.

Total des charges **101060€** Total des produits **78600€** Résultat de l'exercice **-22460€**

M. Jean-Claude ALPHONSE précise que la présentation du budget prévisionnel avec un résultat négatif ne met pas en danger la situation financière du CDK 78, il indique que le fond de réserve sera utilisé si besoin.

CHARGES		% /TC	PRODUITS		TOTAL	%/TP
1-MATERIEL/EQUIPEMENTS		11 000 €	10,88%	1-VENTES	5 000,00 €	6,36%
Petits matériels et divers	7 000 €			Vente passeports	5 000,00 €	
Vêtements	1 000 €			écussions casquettes et divers	- €	
matériel informatique	3 000 €			Autres ventes:	- €	
2-FOURNITURES		12 300 €	12,17%	2-RECETTES DIVERSES	16 100,00 €	20,48%
Fournitures EDC	500 €			Passages de grades	14 000,00 €	
Fournitures de bureau	3 000 €			Formation EDC	1 100,00 €	
Pharmacie	500 €			Recette manifestation	1 000,00 €	
Récompenses Coupes, médailles, etc	1 000 €			Stages	- €	
Passeports Karaté	4 500 €			Prestation diverses	- €	
Cartes CN & diplômes	2 800 €			Corpo	- €	
Fourniture EDF	- €			3-SUBVENTIONS	9 200,00 €	11,70%
3-LOCATION		5 700 €	5,64%	ANS	4 700,00 €	
Local bureau camion	5 200 €			Conseil général	2 000,00 €	
Entretien matériels yc informatique	500 €			divers	2 500,00 €	
Assurances Multirisque habitation	- €			4-COTISATIONS. LICENCES	48 000,00 €	61,07%
4-FRAIS FEDERAUX		550 €	0,54%	Cotisations clubs	22 800,00 €	
Autres frais fédéraux	- €			Rembrsmt & ristourne FFK	25 200,00 €	
Licence, affiliation	50 €			Autres produits	- €	
Engagement compétition	- €			5-PRODUITS FINANCIERS	300,00 €	0,38%
Divers remboursement	500 €			Intérêts Livret Bleu 2001	300,00 €	
5-DOC / ABONNEMENTS/FORMATION		250 €	0,25%	Autre produits de placement	- €	
Abonnement revue documentation	250 €			PROD. EXCEPTIONNELS	- €	0,00%
6-REMUNERATION des INTERMEDIAIRES		38 460 €	38,06%	Remboursements divers	- €	
Arbitrage compétition	9 000 €			Dons et sponsors	- €	
Jury Passage de grade	5 500 €			Autres produits exceptionnels	- €	
Jury AFA DAF	500 €					
Stages Experts, Hauts Gradés et Référents	3 500 €					
Organisateurs Responsable Compétition	3 000 €					
stage elite combat Kata karaté Mix	4 460 €					
Préparation Athlètes Elite	9 500 €					
Missions Sportives	3 000 €					
Responsables ETD	5 500 €					
Honoraires Médecin	500 €					
Honoraires Expert Comptable	1 600 €					
Honoraires Avocat	1 800 €					
7-SALAIRES et CHARGES SOCIALES		- €	0,00%			
Salaires et traitements (defraiment/honoraires	- €					
vigile	- €					
8-Manifestations sportives		3 500 €	3,46%			
Repas juges & arbitres grade EDC	3 500 €					
Divers & dons	- €					
9-Déplacements (hôtels+repas+transp.)		2 800 €	2,77%			
Deplacement compétition province	1 000 €					
Repas CD	800 €					
Missions réceptions	1 000 €					
10-Réceptions relations publiques :		800 €	0,79%			
Ecole des Cadres	- €					
Formation Séminaire	800 €					
11-FRAIS		25 700 €	25,43%			
Internet frais postaux	2 500 €					
Frais banque	700 €					
Frais Exceptionnels URSSAF	22 500 €					
Redev Télé & autres organismes	- €					
Dotation amortissmnt	- €					
TOTAL DES CHARGES		101 060 €	100,00%	TOTAL DES PRODUITS	78 600 €	100,00%
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT)		- €	0,00%	RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)	22 460,00 €	22,22%
TOTAL COMPTE		101 060 €		TOTAL COMPTE	101 060 €	



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 à l'unanimité.

Résultats des votes :

Contre :0

Abstention :0

Pour : **Unanimité**

7- questions diverses

Aucune question n'a été adressée au CDK 78, de ce fait le secrétaire général du CDK 78 clôt l'assemblée générale ordinaire à 10H18.

Patrick DA SILVA

Secrétaire Général du Comité Départemental des
Yvelines de Karaté et D.A.

Alain GALIANA

Président du Comité Départemental des Yvelines
de Karaté et D.A.